



**HAL**  
open science

# **La (dé)légitimation en relations internationales : les constructions mémorielles dans le discours du pouvoir en Russie contemporaine.**

Valery Kossov

## **► To cite this version:**

Valery Kossov. La (dé)légitimation en relations internationales : les constructions mémorielles dans le discours du pouvoir en Russie contemporaine.. La légitimation du politique: histoire, mémoire, pouvoir., Broché, pp.165-189, 2023, 978-2-493575-19-7. <hal-04313330>

**HAL Id: hal-04313330**

**<https://hal.science/hal-04313330v1>**

Submitted on 29 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Valéry Kossov, Univ. Grenoble Alpes, ILCEA4

### **La (dé)légitimation en relations internationales : les constructions mémorielles dans le discours du pouvoir en Russie contemporaine**

L'écriture de l'histoire en Russie constitue aujourd'hui un enjeu politique de taille comme dans d'autres pays où la formation d'une identité nationale est un objectif du pouvoir, et où les vieux conflits opposant diverses parties de la population sont encore vivaces (Ruiz Torres, 2001, p. 127). Les liens entre la politique et l'historiographie se manifestent sous forme de commémorations, de publications, et se retrouvent dans la législation ainsi que dans d'autres activités développées dans le cadre de la politique mémorielle initiée par les gouvernants. L'histoire s'impose parfois au centre du débat politique et l'évocation et confrontation de différents épisodes historiques est utilisé pour légitimer ou délégitimer des régimes et personnalités politiques du passé et du présent.

Cette étude porte sur les usages des références historiques dans le discours politique qui, par sa position dominante dans l'espace public en Russie contemporaine, peut être considéré comme celui du pouvoir. L'analyse sera centrée notamment sur la place et le rôle qu'elles jouent dans les stratégies d'argumentation du pouvoir russe déployées dans le domaine des relations internationales. Il s'agit en l'occurrence d'une analyse qualitative des propos de certains dirigeants russes autorisés à communiquer sur le positionnement de la Russie sur la scène internationale, qui ont été repérés dans un corpus composé d'interviews et conférences de presse couvrant principalement la période allant de 2012 et 2020. Le choix de cette période paraît particulièrement judicieux car c'est en 2012 que commence une nouvelle succession de mandats présidentiels de Vladimir Poutine qui est amené à chercher un nouveau support pour sa légitimité contestée tant par l'opposition que par une grande partie de la population des grandes villes dénonçant le manque d'alternance politique au pouvoir ( Radvanyi, Laruelle, 2016, p. 96 ). Dès la campagne présidentielle de 2012, le pouvoir commence à accorder davantage d'attention aux représentations de l'identité nationale, visant ainsi à construire et à mettre en discours un concept identitaire ancré dans l'histoire, et qui pourrait à la fois d'englober l'ensemble de la population multinationale de la Russie, et signifier sa nature

particulière vis-à-vis du reste du monde<sup>1</sup>. D'autre part, c'est également une période marquée par l'accroissement des tensions dans le monde dans lesquelles la Russie est impliquée de façon directe ou indirecte.

La limitation du corpus aux interviews s'explique par l'intérêt que représente le caractère « dialogal » de ce type de discours ( Nowakowska, 2012 ), où les constructions argumentatives semblent davantage spontanées que dans un discours sous forme de monologue, et entrent en interaction avec les propos d'autres interlocuteurs, permettant ainsi de saisir sur le vif les procédés de légitimation.

Bien que Vladimir Poutine ait un statut privilégié en tant que sujet de discours formulant, en tant que chef de la diplomatie, les positionnements du pouvoir de l'État sur diverses questions de la politique extérieure, il n'est pas l'unique communicant autorisé à se prononcer dans le cadre de ce format informel de communication, que sont les interviews et conférences de presse. Il était logique d'inclure dans le corpus les interviews du ministre des affaires étrangères Sergueï Lavrov. D'autres communicants, occupant différentes fonctions dans le gouvernement pendant la période étudiée introduisent également dans leurs propos des références historiques à visée légitimative. Les personnalités comme l'ex-Premier-ministre Dmitri Medvedev ou l'ex-ministre de la culture Vladimir Medinski<sup>2</sup> se prononcent sur le rôle du passé dans l'interprétation du politique au présent évitant toutefois de formuler d'une manière trop circonstanciée le positionnement de la Russie sur la scène internationale.

Les questionnements qui ont motivé l'étude de ce corpus portent avant tout sur l'objet de la légitimation dans le discours sur la politique extérieure de la Russie et ses relations avec d'autres pays, ainsi que sur les raisons qui incitent le communicant à mobiliser les constructions mémorielles, les interprétations de l'histoire, les références culturelles pour appuyer ses stratégies de légitimation. Qu'est-ce qu'on cherche à légitimer par ce moyen ? Quels sont les moments historiques privilégiés dans ce discours de légitimation du pouvoir ? S'agit-il de légitimer simplement les intérêts et les actions de l'État russe dans des situations

---

<sup>1</sup> En janvier 2012, V. Poutine a publié sept articles volumineux exposant ses projets en tant que candidat aux présidentielles. La question identitaire fait l'objet du texte intitulé « Rossiâ : nacional'nyj vopros » (La Russie : question nationale) paru dans la presse le 23 janvier 2012. Путин В. «Россия: национальный вопрос», *Независимая газета*, 23.01.2012. Disponible sur : [https://www.ng.ru/politics/2012-01-23/1\\_national.html](https://www.ng.ru/politics/2012-01-23/1_national.html)

<sup>2</sup> Actuellement, Dmitri Medvedev est adjoint au chef du Conseil de sécurité. Vladimir Medinski est conseiller présidentiel chargé de la politique mémorielle.

de tensions et de conflits internationaux, ou les représentations mémorielles vont-elles au-delà du débat politique, en défendant devant un destinataire multiple une certaine identité collective ? Quel est donc le public destinataire de ce discours recourant à l'histoire à des fins de légitimation ? Enfin, ce discours de légitimation à visée internationale est-il destiné à donner forme à un certain modèle idéologique que le pouvoir tente de mettre en place en Russie, en l'opposant à des modèles provenant de l'extérieur, ou s'agit-il d'une « idéologie latente » (Рубцов, 2018) dont les éléments sont véhiculés par le discours pour atteindre le destinataire et s'en faire accepter sans qu'il ait l'impression d'une idéologie imposée ?

### **Les moments historiques et les objets de la légitimation**

D'une manière générale, l'étude du corpus permet de relever principalement des références à des périodes de l'histoire russe relativement récentes. Il s'agit notamment de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, du moment révolutionnaire de 1917, et de la Seconde Guerre mondiale, en particulier les événements internationaux de l'immédiate après-guerre, qui ont permis d'établir un nouvel ordre mondial, mais ont également conduit à la guerre froide. Les références à l'histoire russe plus ancienne sont moins fréquentes et servent souvent à façonner certains particularismes de l'identité collective.

L'usage des références historiques se fait dans des contextes divers, et se rapporte à des questions qui peuvent être très générales, comme la politique étrangère multilatérale, les manifestations de la souveraineté dans les relations internationales, les particularités identitaires, mais aussi à des problèmes plus concrets, comme le conflit avec l'Ukraine, les rapports avec d'autres pays de l'espace postsoviétique ou les relations avec les États-Unis et l'Europe.

### **Les références à la Seconde Guerre mondiale en Russie et au-delà**

Les références à la guerre se révèlent particulièrement fréquentes dans le discours politique, que ce soit en Russie ou ailleurs. En effet, l'usage de la mémoire et de l'histoire se produit souvent sur un terrain politique conflictuel, dans lequel des intérêts divers se heurtent en voulant imposer des « mémoires hégémoniques » ( Ruiz Torres 2001, p. 129 ). En Russie, le

discours politique sur les luttes pour « la vérité historique » commence à prendre forme à partir de 2007. Cette année, les autorités estoniennes décident de déplacer le monument aux soldats soviétiques du centre-ville de Tallinn vers un cimetière militaire. Ce discours est par la suite développé régulièrement par différents députés et hauts fonctionnaires. En fonction de la période et de l'agenda politique, les propos peuvent prendre un aspect de plus ou moins musclé pour caractériser la politique occidentale comme une « guerre de mémoire », une « bataille pour l'histoire » que l'Occident est en train de livrer à la Russie, en cherchant à élever en Russie une « génération de zombies » qui lui céderaient « volontairement » et « sans opposition » les territoires et ressources russes<sup>3</sup>. Cette rhétorique belliqueuse des parlementaires s'accompagne des tentatives de régulation des questions mémorielles par la législation. La loi fédérale 128 FZ, entrée en vigueur le 5 mai 2014, prévoit une responsabilité pénale pour la diffusion de fausses informations sur le rôle de l'URSS dans la II Guerre mondiale. Dans la nouvelle version de la Constitution amendée en 2020, l'article 67 est complété par la disposition sur la protection par l'État de « la vérité historique » et le respect de « la mémoire des défenseurs de la Patrie ». Un projet de loi spécifique sur la protection de la mémoire est déposé à la Douma le 14 janvier 2021. La loi prévoit, outre la protection des monuments consacrés à la II Guerre mondiale, la promotion du patrimoine historique et culturel, en particulier auprès des jeunes, par le biais des technologies numériques et l'Internet. Sans aller dans les détails du contenu et des modes d'application de cette législation, nous pouvons constater que les politiques mémorielles du pouvoir russe vont au-delà de l'encadrement stricte de ce domaine par le droit et visent à ancrer la vision officielle de la guerre par tous les moyens y compris non-juridiques.

En effet, les différents sens et images véhiculant une certaine vision de la Seconde Guerre mondiale imprègnent autant les productions artistiques, culturelles, littéraires ou médiatiques, que le discours politique, orientant les représentations du monde contemporain. Selon les politologues russes, comme Andreï Bystritsky (2020), ce phénomène n'est pas spécifiquement russe. L'usage des images et symboles de la guerre dans les différents discours politiques s'est largement banalisé ces derniers temps, depuis la comparaison de Poutine à

---

<sup>3</sup> Ce type de discours a été tenu lors de la table ronde organisée par le Conseil de la Fédération (chambre haute du parlement) le 30 mars 2021 avec la participation des députés, la porte-parole du MAE russe Maria Zakharova, le conseiller présidentiel Vladimir Medinski, le conseiller du Ministère de la défense Andreï Ilnitski. Disponible en ligne sur le site du Conseil de la Fédération : <http://council.gov.ru/events/news/125411/>

Hitler, par Hilary Clinton (2014), et la dénonciation de son « fascisme » ( Motyl, 2016 ; Snyder, 2019 ), jusqu'aux parallèles qu'établit la reine Elisabeth II entre les combats britanniques contre le nazisme et la lutte contre la Covid 19. Sans parler des résolutions des parlements européen (2019), polonais (2020), ou des pays baltes, où est établie une responsabilité égale de l'Allemagne et de l'URSS dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, ce qui provoque des débats houleux dans les médias russes, certains dénonçant la manipulation historique et rappelant à l'objectivité dans les interprétations de l'histoire.

### **La Seconde Guerre mondiale dans le discours : mobiliser l'histoire face à l'enjeu de la légitimation**

Le thème de la guerre et en particulier du fascisme s'inscrit dans le discours comme un des éléments-clés de *strategic narrative* permettant aux gouvernants russes de s'affirmer sur la scène internationale, de proposer leur vision de l'ordre mondial et de légitimer la place de la Russie dans la construction de la sécurité collective en Europe (Laruelle, 2021, pp. 23-29). Il n'est donc pas étonnant que le rôle joué par l'URSS au début et à la fin du conflit occupe une place centrale dans le discours. Les références à la guerre sont ainsi utilisées comme éléments d'interprétation de la situation internationale des années 1930 en Europe, visant à légitimer le point de vue du locuteur sur la part de responsabilité des acteurs de l'époque dans le déclenchement de la future guerre. En l'occurrence, l'argumentation russe est centrée sur les accords de Munich de 1938, dont les conséquences sur la paix en Europe sont présentées comme plus décisives, que celles du pacte Molotov-Ribbentrop, sur lequel se focalisent pourtant les parlementaires européens. Le discours du pouvoir russe se construit donc comme une réaction aux opinions de l'Autre, et cherche à le discréditer en l'accusant de faire un usage abusif et ciblé de l'histoire à ses propres fins politiques.

Dans son interview à l'agence TASS en mars 2020, Vladimir Poutine tient à ce sujet des propos qui comportent plusieurs procédés de délégitimation de l'Autre, ce qui lui permet dans le même temps de légitimer la vision officielle de la politique extérieure soviétique d'avant-guerre. Il faut bien noter que la question du journaliste, posée juste avant les commémorations des 75 ans de la victoire, donne un ton *a priori* conflictuel : « N'avez-vous pas l'impression qu'on souhaite nous priver de notre victoire ? ». La construction impersonnelle de la question constitue immédiatement un certain cercle indéfini d'un Autre qui minimiserait le rôle de l'URSS dans la guerre. Alors que l'URSS est implicitement associée

à ce « nous » collectif, incluant les deux interlocuteurs, tout comme l'ensemble des Russes d'aujourd'hui.

C'est probablement cette façon de poser la question qui induit la structure de l'argumentaire de Poutine dans la réponse. En effet, il commence par des procédés de discrédit de l'Autre, en précisant ses contours et en levant son impersonnalité, de sorte qu'il lui réfute d'emblée le statut d'un discutant valable en mettant en cause ses compétences.

Voyez-vous, ce sont des personnes pas très intelligentes qui ne savent ni lire, ni écrire. Ils racontent n'importe quoi, au Parlement européen, sur la responsabilité égale (pour le déclenchement de la guerre) de Hitler et Staline. C'est juste des conneries. (Poutine, Interview TASS, 10.03.2020)

Cet usage du registre émotionnel dans le passage qui précède l'argumentaire construit par déduction, vise à toucher un destinataire interne russe, afin de faire émerger un ethos d'humanité du président, de souligner sa proximité avec un public large, non-spécialiste en histoire, mais sensible au franc-parler du communicant. L'argumentaire s'appuie ensuite sur des raisonnements qui permettent de nuancer et de clarifier le pathos de la première réaction. Ils consistent à légitimer la politique extérieure soviétique par le rappel de certains faits historiques des années 1930 (les accords de Munich en 1938), et à mettre en cause les autorités britanniques et françaises d'alors, qui ont apposé, à l'époque, leurs signatures aux côtés de celle d'Hitler, alors que Staline, tout tyran qu'il était, ne l'a jamais fait. En revanche, Poutine n'évoque à aucun moment, dans son propos, le fameux pacte Molotov-Ribbentrop, objet de la résolution du Parlement européen de 2019. En effet, la question du pacte ne fait pas l'unanimité dans l'historiographie russe. Les jugements et les conclusions des historiens varient beaucoup. Certains défendent la nécessité géostratégique de cette alliance avec l'Allemagne de Hitler, dont l'URSS de Staline avait besoin pour obtenir le temps nécessaire à la modernisation de son armée. D'autres justifient le pacte par les intérêts des mouvements communistes européens, qui devaient sortir renforcés de la guerre entre les pays capitalistes. D'autres, au contraire, accusent l'URSS d'avoir trahi les intérêts de la sécurité collective en Europe ( Caxapов, 2017, 286,287 ).

Dans cette interview, la question du pacte reste donc en dehors de l'argumentaire car son évocation conduirait inévitablement à prendre position et à se justifier par des arguments susceptibles de se heurter à des contre-arguments d'un hypothétique destinataire du discours. L'objectif du propos est pourtant de délégitimer la position des parlementaires

européens, et le propos de Poutine vise un destinataire ayant *a priori* adhéré au postulat de la falsification de l'histoire par l'Autre pour ternir l'image de la Russie. C'est la raison pour laquelle l'argumentaire se développe d'une manière offensive en mettant, par ailleurs, en avant la part de la responsabilité de la Pologne dans le déclenchement de la guerre.

Ce propos, centré exclusivement sur les accords internationaux en Europe d'avant le pacte Molotov-Ribbentrop, se termine par un point final, où le destinataire, cette fois multiple, incluant l'Autre et ceux qui pourraient remettre en question l'argumentaire de Poutine, est renvoyé aux documents des archives. Etant placé à la fin de la réponse, ce recours à l'autorité de l'histoire documentée cherche à ajouter de la crédibilité aux arguments, qui ont été avancés sans être véritablement appuyés par des références à des sources ou des faits, et à mettre en valeur la propre compétence du locuteur, en l'opposant à l'incompétence de l'Autre, soulignée explicitement au début de la réponse.

C'était une véritable collusion (de l'Allemagne Nazi, la France, la Grande Bretagne, la Pologne pour le partage de la Tchécoslovaquie). Vous pouvez tout lire dans les documents. Moi, j'ai tout trouvé dans les archives et j'ai tout lu. (Poutine, TASS, 10.03.2020)

### **La mise en discours de la mémoire : mobiliser des outils juridiques**

Les communicants du Kremlin se disent pourtant conscients, lorsque la situation s'y prête, de leurs limites en tant qu'historiens. L'analyse des événements du passé, selon eux, doit relever des compétences des professionnels. L'appel à ne pas utiliser l'histoire à des fins politiques est lancé souvent pour se distinguer de l'Autre et pour l'accuser de révisionnisme historique et de manipulation mémorielle. Ainsi, dans une interview à RBK<sup>4</sup>, Sergueï Lavrov commente le démontage du monument au maréchal soviétique Konev installé à Prague après la guerre, en commençant par dénoncer les politiques des autorités tchèques qui cherchent à intervenir dans le domaine des historiens. Le cercle de l'Autre reste assez flou, même s'il est précisé par le mot « collègues », et le contexte du propos fait comprendre au destinataire qu'il s'agit des hommes politiques tchèques visant à remettre en cause le *statut quo* mémoriel d'après-guerre.

Ces derniers temps nous avons suggéré à plusieurs reprises de laisser l'histoire aux historiens et de s'occuper de la politique. Cette idée est parvenue à ses destinataires, mais pas à tous. Si l'on reste sur les

---

<sup>4</sup> *Rosbizneskonsulting* est un groupe de médias fondé en 1993 et appartenant actuellement à la société *EvroSeverNeft'*.

positions du droit international, c'est ainsi que cela doit se passer. Mais nos collègues qui disent : « occupons-nous de la politique et non pas de l'histoire », proposent de soutenir les idées allant dans le sens de la réécriture de l'histoire. (Lavrov, Interview RBK, 15.05.2020)

Après avoir esquissé le contexte de son propos, Lavrov construit sa stratégie de délégitimation par le développement ciblé des arguments juridiques. C'est également en usant du droit qu'il légitime son propre positionnement. Il s'agit notamment d'associer le démontage de ce monument à une violation du Traité d'amitié conclu en 1994 entre la République Tchèque et la Russie, mais aussi d'accuser les autorités tchèques de contester les verdicts du procès de Nuremberg de 1945-46. Le démontage du monument par la République Tchèque est, selon le ministre, un acte illégitime, car contraire au droit international. En revanche, la condamnation de cet acte par la Russie et les protestations du ministre sont légitimées par la référence aux règles du droit international, qui doit rester au-dessus des interprétations politisées des événements historiques.

Ils (les collègues tchèques) proposent des approches qui effacent les sentences du tribunal de Nuremberg et les conventions conclues après la guerre. Notre approche à nous se fonde sur la nécessité de respecter l'histoire qui est inscrite dans le droit international. Alors que les discussions sur le déroulement de tel ou tel événement historique doivent faire l'objet d'un dialogue entre les historiens. (Lavrov, Interview RBK, 15.05.2020)

Cependant, en évitant de se référer au contexte historique, Lavrov prend soin de ne pas mentionner ni commenter les raisons qui ont motivé la décision de la mairie de Prague de démonter ce monument. Notamment, le fait qu'en plus d'avoir libéré Prague des Nazis en 1945, ce commandant soviétique a également pris part à l'intervention militaire à Budapest en 1956, et à celle de Prague en 1968, qui s'est soldée pour ce pays du bloc socialiste par une limitation de sa souveraineté.

D'autre part, l'argumentaire de Lavrov se base sur une interprétation extensive de documents juridiques de nature et d'époques différentes. Il mélange ainsi à la fois le Traité d'amitié russo-tchèque et les verdicts du tribunal international de Nuremberg, et cherche à faire croire au destinataire que la décision de démonter ce monument va à l'encontre des principes de la jurisprudence et des traités internationaux. Dans ce cas, l'omission des détails historiques est compensée par l'argument juridique flou et lacunaire, développé avec un procédé de généralisation qui amplifie toutefois la force de persuasion pour un destinataire non-juriste. En effet, l'appel direct au droit international, légitime par excellence, permet au ministre de contourner les explications complémentaires pourtant indispensables pour démontrer la

violation de ce droit et préciser la nature des infractions imputées aux autorités tchèques. Il évite ainsi d'endosser le rôle de l'avocat de l'accusation, d'autant plus que la situation de communication ne s'y prête pas, et que la mention des détails sur la nature des conventions, leurs hiérarchie et interprétation conduirait à la dispersion des éléments de la stratégie de délégitimation.

Ainsi, la recherche des arguments juridiques dans l'interprétation de l'histoire devient un moyen privilégié dans les stratégies de (dé)légitimation des communicants russes. Outre le procédé de généralisation et d'empilement sélectif des normes dans la construction d'un argumentaire, le choix peut être fait de concrétiser le lien entre les faits et certains principes de droit, si cela peut conduire à trouver un bon contre-argument. Par exemple, en commentant le référendum organisé en 2014 en Crimée, Lavrov commence son propos par la reformulation des critiques des dirigeants européens : « les autorités de l'Union européenne déclarent que l'occupation de la Crimée est une violation grave de l'ordre international établi après la Seconde Guerre mondiale ». Cette prémisse sous forme de discours rapporté attribue implicitement aux responsables de l'UE l'usage du procédé de généralisation des normes dans la construction de leur argument délégitimant l'annexion de la Crimée. La Russie aurait donc enfreint d'une manière générale les normes de droit international adoptées après la guerre. La prémisse de l'argumentaire de Lavrov est ainsi constituée de sorte à pouvoir retourner l'argument à ses auteurs, en exploitant le fait que la Crimée ne faisait pas partie de l'Ukraine lorsque celle-ci est devenue membre de l'ONU en 1945. A l'argument abstrait « violation de l'ordre international d'après-guerre » s'oppose un argument concret « l'Ukraine membre de l'Onu sans la Crimée à la même époque », qui lève le problème de la violation de son intégrité territoriale en 2014. L'argumentaire de Lavrov se termine enfin par une conclusion où il trouve un responsable de ce problème parmi les acteurs absents aujourd'hui sur la scène internationale. Ce n'est pas tant la Russie en 2014 qui a porté atteinte à l'ordre international, mais bien le premier secrétaire du Parti, Nikita Khrouchtchev, lorsqu'il a donné sa caution au transfert illégal, et donc illégitime, de la Crimée à l'Ukraine soviétique, dont il était originaire.

[...] les déclarations faites au sein de l'UE et au Parlement européen sur le fait que « l'occupation de la Crimée » est une violation grave de l'ordre international établi après la Seconde Guerre mondiale. Si c'est un critère qui s'applique à la question de l'appartenance de la Crimée, la République soviétique de l'Ukraine a adhéré en 1945 à l'ONU, créée après la Seconde Guerre mondiale, sans la Crimée, qui faisait partie de l'URSS. Ce n'est que plus tard que l'action illégitime et donc contraire aux lois soviétiques de N.S. Khrouchtchev a abouti à ce à quoi elle a abouti. Nous comprenons tous très bien que c'était un jeu

politique interne par rapport à la république soviétique dont N.S. Khrouchtchev et associés étaient originaires. (Lavrov, Interview RTVI, 17.09.2020)

L'usage sélectif des épisodes de la II Guerre mondiale, articulés à des documents juridiques plus ou moins récents, devient ainsi un procédé de légitimation qui rentre dans une certaine logique du communicant. Cette période, tout comme les événements internationaux qui l'ont suivie, se présente dans le discours comme antérieure à la problématique internationale actuelle, et apporte, de ce fait, des solutions légitimes, appuyées par l'autorité du passé, qui a fait ses preuves et se passe de justifications. Le droit international au sens large joue ici le rôle d'un connecteur entre le passé et le présent. C'est une caution morale et un baromètre mesurant la légitimité de l'action présente de tel ou tel État. La valeur des normes du droit international est légitimée par le contexte et les conditions historiques de sa formation, après un grave conflit mondial qu'aucun État ne souhaite reproduire. A partir de ce postulat, le discours du pouvoir associe la nécessité de préserver l'intégrité du droit à l'importance de garder intacte la mémoire du passé telle qu'elle se présente dans le discours. Cette mémoire non-altérée par des controverses s'élève, à son tour, en une sorte de repère moral qui aide à trouver les moyens adéquats pour résoudre les problèmes internationaux actuels. Le schéma dans la construction des raisonnements du pouvoir russe se présente ainsi comme la filiation entre l'histoire récente, source principale du droit international, et la mémoire permettant de trouver des solutions aux problèmes internationaux actuels. C'est à partir de ce schéma que Vladimir Poutine établit son système de coordonnées, avec une série de critères pour évaluer le niveau de légitimité d'une action internationale. Notons que Poutine place implicitement la Russie au centre de ce système et, au passage, rejette à la périphérie d'autres acteurs internationaux.

Le droit de véto [...] permet de chercher un compromis [...] d'agir dans le cadre du droit international et non pas dans la zone grise de l'arbitraire et des actions illégitimes. [...] Cet outil fonctionne, contrairement à l'expérience de la Société des Nations [...] Oublier les leçons de l'histoire est une attitude à courte vue, extrêmement irresponsable, ainsi que les tentatives politisées [...] d'interpréter arbitrairement les causes, le déroulement et l'issue de la Seconde Guerre mondiale [...] C'est un coup direct et dévastateur porté aux fondements mêmes de l'ordre mondial d'après-guerre, qui est particulièrement dangereux, dans des conditions où la stabilité mondiale est mise à rude épreuve [...] (Poutine, Discours à l'ONU, 22.09.2020)

### **La mémoire et l'identité nationale : la délimitation des frontières entre Soi et l'Autre**

Comme nous l'avons souligné, le discours du pouvoir russe mobilise certains épisodes de l'histoire récente, ainsi que leurs représentations mémorielles, qui apportent aux arguments

une apparence de légitimité, fondée sur l'autorité, plus ou moins acceptée dans la société, d'un événement historique ou de ses représentations et interprétations. Le corpus étudié nous permet d'observer également l'usage de l'histoire dans le but de distinguer ceux qui partagent la vision officielle et reconnaissent la légitimité déclarée de cette vision, et ceux qui ne le font pas et qui sont déplacés, de ce fait, dans le cercle de l'Autre. Le recours à l'histoire devient ainsi un critère d'identification, mais aussi de démarcation des limites entre le cercle supposé d'adhérents aux idées exposées par le communicant, et le groupe hypothétique de ceux qui à priori ne les partagent pas.

La mise en discours des références historiques vise, dans ce cas, à construire et à renvoyer aux destinataires un certain ethos identitaire du communicant, reflétant l'image collective de tous ceux qui se rangent à son point de vue, davantage par association à cette identité commune, que par conviction. Les représentations de cette identité collective, ancrée dans l'histoire, sont également mobilisées pour montrer la différence par rapport à l'Autre. D'autre part, elles servent à délégitimer les opinions critiques, non pas à l'aide de raisonnements logiques, mais par simple affirmation d'une appartenance identitaire différente, supposant implicitement que les intérêts de l'Autre se distinguent de ceux de l'État, et donc des intérêts collectifs. La question qui se pose est donc de savoir comment est représentée cette altérité identitaire que le discours s'efforce de priver de légitimité en s'appuyant sur l'histoire et la mémoire.

Le cercle de l'Autre peut être constitué à partir de l'attitude qu'il exprime vis-à-vis de la politique mémorielle du pouvoir russe, ou de la vision de tel ou tel événement relatif à la guerre. Il comprend souvent des acteurs et discours étrangers cherchant, comme nous l'avons vu, à « réécrire l'histoire ». La différence de l'identité et des intérêts de cet Autre est alors sous-entendue et passe sur le plan implicite. Cela n'implique pas nécessairement l'accentuation spécifique de la différence identitaire. En revanche, lorsqu'il s'agit des voix dissidentes venant de l'intérieur du pays, la négation de l'appartenance identitaire peut servir de critère d'exclusion du cercle de Soi.

Par exemple, la réaction de Sergueï Lavrov aux critiques des célébrations excessives et trop militarisées de la Victoire en Russie commence par une comparaison avec l'Autre extérieur, en l'occurrence les États-Unis, qui font aussi la démonstration de leur matériel militaire lors de parades organisées pour la même occasion. Ensuite il contre-attaque, en évoquant la polémique autour d'un sondage, en 2014, sur le bien-fondé de la résistance de Leningrad au

siège pendant la guerre qui a emporté en deux ans environ un million d'habitants de la ville<sup>5</sup>. La question jugée provocatrice par les autorités publiques et les médias progouvernementaux avait été soulevée sur le site Internet et les pages des réseaux sociaux de la chaîne privée de télévision numérique « Dojd' ». Il semble intéressant de noter que Lavrov évite soigneusement de nommer cette chaîne dans son propos, comme il évite d'identifier la provenance des critiques des célébrations de la Victoire<sup>6</sup>. En revanche, il établit un raccourci entre la critique des commémorations et le point de vue divergent sur le siège de Leningrad. Ces deux positionnements réunis sous l'étiquette d'antipatriotisme sont ainsi attribués à un groupe indéfini d'individus qui, par conséquent, se trouvent automatiquement exclus du cercle de Soi, comme étant étrangers à l'identité collective incarnée par « notre peuple ». Lavrov utilise ce mot autant pour souligner le caractère objectif de cette identité massivement reconnue, que pour s'y associer personnellement avec le « nous » inclusif.

Je pense qu'il est très dangereux d'encourager les propos sur le fait que "nous avons une militarisation de la conscience" [...] Tout d'abord, ce n'est pas du tout comme ça. [...] la Victoire est célébrée, y compris aux États-Unis, avec l'aviation, les véhicules blindés. Deuxièmement, cela relève de la même philosophie que celle qui s'est frayé un accès à une de nos chaînes indépendantes, sur le sujet du siège de Leningrad : "Pourquoi on a laissé perdre tant de vies, tant de gens sont morts de faim ? On aurait pu attendre, comme à Paris". Je ne ferai même pas de commentaires à ce sujet. Cela a pu convenir à un autre peuple, mais pas au nôtre. (Lavrov, Interview RBK, 06.06.2019)

La mise en discours des propos sur l'identité collective est, certes, un outil efficace permettant de se désolidariser d'un Autre interne, ou externe. Toutefois, les représentations d'une identité collective se construisent parfois au contraire pour marquer la solidarisation avec un Autre externe. Dans ce cas, les références à l'histoire sont mobilisées, à la fois pour faire appel

---

<sup>5</sup> Il s'agit de l'émission « *Diletanty* » parue sur la chaîne le 26 janvier 2014 et consacrée aux commémorations des 70 ans de la levée du siège de Leningrad. La question posée aux spectateurs, « Fallait-il rendre Leningrad pour sauver des centaines de milliers de vies ? », a soulevé une vive réaction des autorités. Malgré les excuses du rédacteur en chef de la chaîne et la suppression du sondage, « Dojd' » s'est fait exclure des bouquets de chaînes proposés par des sociétés de télécommunication russes dont la plus importante, *Rostelekom* contrôlée par l'État. « Телеканал "Дождь": блокада массовой информации », *РБК*, 4.02.2014

<sup>6</sup> D'après nos observations, éviter de nommer l'objet de ses critiques est devenu une pratique récurrente dans le discours du pouvoir. Prononcer le nom de la personne ou, en l'occurrence, d'un média équivaut à lui reconnaître le droit d'exister et le statut d'interlocuteur à égalité avec le communicant dans une situation de communication précise. C'est également faire entendre ce nom par le destinataire du discours. Le pouvoir évite donc d'une manière systématique d'appeler certaines choses ou personnes par leurs noms en recourant aux euphémismes et d'autre substituts comme dans le cas de l'opposant Alexeï Navalny pour qui le service de communication du Kremlin utilise l'expression « patient de Berlin » (*berlinskj pacient*).

au mythe d'une communauté de destin, en général, et pour fournir un appui factuel à la légitimation de ce mythe, comme à d'autres arguments qui en découlent.

Ainsi, dans son commentaire des relations russo-ukrainiennes, Vladimir Poutine cherche d'abord à se solidariser avec les Ukrainiens, en traçant un récit historique ponctué de références et de faits dont le but est de démontrer une proximité identitaire russo-ukrainienne. En évoquant le passé commun des populations de la Rus' du XI<sup>e</sup> siècle et la polonisation postérieure de l'Ukraine, il revient à plusieurs reprises à la nécessité du respect de l'identité ukrainienne d'aujourd'hui. Implicitement, ce respect se manifeste même au niveau de l'utilisation de la préposition « в » devant le nom du pays : « в Украине »<sup>7</sup>. Le respect est exprimé plus explicitement par la référence aux idées des nationalistes ukrainiens du XIX<sup>e</sup> siècle, même si les citations sont résumées de façon à souligner davantage l'importance d'une alliance russo-ukrainienne, que l'indépendance de ce pays.

Malgré cette tentative de flatter le sentiment national ukrainien, l'objectif final du propos de Poutine consiste à argumenter en faveur du rapprochement actuel des deux États en matière économique et politique. Les références au passé commun et à la proximité identitaire russo-ukrainienne constituent ainsi un terrain de la légitimation de cette nécessité de se rapprocher.

Pour parler d'aujourd'hui et de demain, nous devons connaître l'histoire. Nous avons besoin de savoir qui nous sommes, d'où nous venons, ce qui nous unit. [...] Du fait que des gens vivaient à la frontière du monde catholique, de l'Europe, se forme une communauté de personnes, qui ont commencé à se percevoir avec un certain degré d'indépendance par rapport à l'État russe. Quelle est l'attitude à prendre par rapport à cela ? Je l'ai déjà dit : il faut avoir du respect. Mais ne pas oublier nos points communs. [...] Néanmoins, puisque cela s'est produit, et puisque les gens, une partie importante de la population en Ukraine ont un sentiment d'identité nationale et ainsi de suite, nous devons le traiter avec respect. Tenir compte de la réalité, mais ne pas oublier qui nous sommes, d'où nous venons. (Poutine, Interview TASS, 21.02.2020)

Par ailleurs, ces mêmes références historiques sont utilisées pour délégitimer les gouvernants ukrainiens actuels, qui revendiquent une identité nationale en oubliant les origines communes et en imposant une mémoire altérée, ignorant les faits historiquement démontrés. Poutine

---

<sup>7</sup> La question de l'usage des prépositions « в » ou « на » devant le toponyme « Ukraine » devient polémique et prend une tournure politisée après la dislocation de l'URSS et l'accession de l'Ukraine à l'indépendance. L'Ukraine insiste notamment sur l'usage de « в » qui confirme son statut d'un État souverain car cette préposition est utilisée en russe devant la plupart des noms de pays. Dans le même temps, l'usage normatif dans le russe littéraire garde la préposition « на » devant le nom de l'Ukraine. Pour plus de détails voir Калущков, 2017.

s'en prend donc aux autorités ukrainiennes en utilisant un procédé assez courant dans le débat politique d'aujourd'hui, celui d'une attaque frontale de l'adversaire par des accusations parfois non-argumentées<sup>8</sup>. Il s'agit, dans cet exemple, d'utiliser la problématique de la mémoire identitaire comme prétexte pour condamner les élites politiques ukrainiennes, qui, dit-il, ne seraient préoccupées que par la protection de leurs capitaux et actifs en Europe et aux États-Unis. Enfin, Poutine donne une explication à cet oubli volontaire du passé commun russo-ukrainien par les gouvernants ukrainiens qui se place, selon lui, dans le sillon de la politique plus large des acteurs étatiques occidentaux cherchant à diviser un « concurrent fort » que représenterait l'alliance de la Russie et de l'Ukraine.

Les formulations, marquées par des tournures grossières et une expression simplifiée et émotive, renforcent, par ailleurs, le procédé de discrédit en attribuant au propos de l'interview l'aspect d'un discours de campagne ou de meeting électoral. En effet, cette stratégie de délégitimation étant orientée vers un public large cherche à présenter des arguments simples et peu fondés d'une manière plus prégnante, de sorte à anticiper et bloquer toute tentative de contre-argumentation logique et à les faire accepter tels quels par le destinataire.

[...] ceux qui ont gouverné l'Ukraine ou qui sont parvenus au pouvoir poursuivent leurs intérêts personnels. [...] Il ne s'agit même pas de gagner de l'argent en dérobant les richesses du peuple ukrainien, mais de préserver ce qui a été pillé jusqu'à présent - voilà l'objectif principal. [...] Où est l'argent ? Dans les banques étrangères. Que faut-il faire dans cette situation ? Montrer qu'ils servent ceux qui gardent leur argent. Donc la seule chose qu'ils vendent est la russophobie. [...] Parce que toute unification de la Russie et de l'Ukraine, de leurs capacités et de leurs avantages compétitifs amènera à faire émerger un concurrent, un concurrent global en Europe et dans le monde. Personne n'en veut. C'est pourquoi ils feront tout pour nous séparer. (Poutine, Interview TASS, 21.02.2020)

Ainsi, l'articulation de l'idée identitaire aux références historiques permet à Poutine de faire passer un message de solidarisation à la population ukrainienne, en l'associant au cercle de Soi. D'autre part, il exclut de ce cercle les gouvernants ukrainiens actuels, qui, bien qu'étant élus par cette population, sont présentés comme illégitimes à cause de leurs tentatives de

---

<sup>8</sup> Bien que Vladimir Poutine ait toujours évité les débats électoraux, il lui est arrivé, en plus de vingt ans de carrière, de répondre à des remarques critiques de ses interlocuteurs. Dans les cas les plus connus, notamment les échanges avec Mikhaïl Khodorkovski en 2003, le musicien Youri Chevtchouk en 2010, le ministre des finances Alexeï Koudrine en 2015 et la journaliste et candidate aux présidentielles de 2017 Ksenia Sobtchak, il a employé le même procédé de discrédit de son interlocuteur, sans chercher à lui opposer des contre-arguments cohérents.

fausser la mémoire de leur pays et l'identité de leur peuple, au profit des intérêts personnels et dépendant des pays occidentaux concurrents.

## **Conclusion**

L'analyse du corpus a révélé une préférence nette des communicants pour l'utilisation des épisodes de la Seconde Guerre mondiale, qui deviennent des éléments constitutifs des stratégies de légitimation de la politique internationale russe. Les références à la Révolution ou à des événements historiques du XIX<sup>e</sup> siècle sont également présentes dans le discours. Toutefois leur usage, peu fréquent et souvent ponctuel, comme par exemple en 2017 (Kossov, 2018), est orienté principalement vers des fins de (dé)légitimation de Soi ou de l'Autre dans la politique interne. Les références à la guerre sont mobilisées par le discours, d'une part, pour réagir à une mémoire historique concurrente, construite en dehors de la Russie, et légitimer son point de vue, en recourant à l'autorité des documents juridiques, censés confirmer les faits, et donc l'objectivité des appréciations. D'autre part, la mémoire de la guerre se présente comme un dénominateur commun pour une identité collective indissociable des valeurs patriotiques, que les représentations mémorielles rendent plus prégnantes et accessibles, dans la société russe qui, selon le pouvoir, pourrait être tentée par trop de pluralisme et, par conséquent, être désorientée, comme pendant la perestroïka et les années 1990.

Devant la pluralité et la diversité des opinions, la vision officielle de l'histoire tend à promouvoir et à imposer une certaine mémoire et identité hégémonique, présentées comme une vérité objective et incontestable. Dans un premier temps, cet usage de la mémoire et de l'histoire dans le discours s'inscrit dans une stratégie qui légitime cette identité hégémonique, et par conséquent les intérêts de l'État, présentés comme un ensemble d'intérêts collectifs. D'autre part, étant donné que pour un destinataire russe les intérêts de l'État ne sont pas toujours automatiquement liés aux intérêts collectifs, le pouvoir utilise cet argument identitaire pour le convaincre que les intérêts de l'État convergent avec ceux de la société. Le domaine des relations internationales constitue d'ailleurs un terrain assez propice à l'usage des arguments identitaires qui démontrent l'unité des gouvernants et gouvernés, dans leur opposition commune aux intérêts de l'Autre, quelle que soit sa nature.

L'identité collective particulière incarnée par le pouvoir est mise en discours, de sorte à valoriser la différence, et à la légitimer par l'existence de la différence chez l'Autre. Cela permet de bien délimiter les frontières entre les cercles de Soi et de l'Autre, mais aussi de trouver des arguments pour délégitimer cet Autre. En d'autres termes, dans le corpus étudié nous pouvons distinguer deux types de constructions à visée légitimative. D'une part, les références historiques, dont la légitimité est souvent renforcée par le rappel sélectif des règles de droit, servent d'appui à l'argumentation de l'action à l'international ou de la position par rapport à tel ou tel événement. Il ne s'agit pas de centrer l'argumentation sur un épisode historique et son interprétation, mais plutôt d'y avoir recours, afin d'illustrer le raisonnement et lui donner du poids. D'autre part, l'histoire et la mémoire sont mobilisées dans le discours pour justifier, par la différence identitaire, l'existence des désaccords avec l'Autre, qui défend ses propres intérêts.

D'une manière générale, cette différence identitaire est mobilisée pour se mettre à l'abri des critiques internes et externes. Quelle que soit leur nature, ces critiques ne sont appréhendées par le pouvoir qu'à travers le prisme d'intérêts géopolitiques divergents. La différence identitaire est par conséquent mise en avant pour légitimer le concept de souveraineté du pouvoir russe, qui dit privilégier une politique internationale indépendante et pragmatique, donc ne relevant pas des intérêts de ce qui est considéré comme un Occident collectif. Les représentations de la différence ou de l'unité identitaires légitiment ainsi l'action de l'État russe à l'international, dans la mesure où cette action retrouve l'adhésion de l'ensemble de la société russe, moulée dans le même modèle identitaire. D'autre part, l'expression de la différence identitaire, accentuée par les décalages des représentations mémorielles, permet de désamorcer, voire d'ignorer, toute attitude critique ou hostile provenant de l'extérieur ou de l'intérieur de la Russie, et de compenser de cette manière le manque éventuel de légitimité interne du pouvoir.

En construisant dans son discours la mémoire et l'identité en opposition à l'Autre, le pouvoir utilise l'histoire comme une grande métaphore destinée à légitimer son action présente et ses projets d'avenir. L'interprétation du présent par le passé permet ainsi de dissimuler ce déficit de légitimité et d'afficher comme légitimes les mesures, notamment législatives, prises pour renforcer et pérenniser le caractère autoritaire du régime. En évitant de mettre en place une idéocratie autoritaire unique et ouvertement assumée, le pouvoir fait passer à travers ces

conflits de mémoires des sens et idéologèmes qui apparaissent comme provenant de la société elle-même et non pas comme une idéologie d'État institutionnalisée.

### Bibliographie

БЫСТРИЦКИЙ Андрей, 2020, « Вторая мировая война закончилась ? » ( La Seconde guerre mondiale est-elle finie ? ), *Международный дискуссионный клуб Валдай, Site du Club de débat politique Valdai*, [en ligne] [consulté le 18.02.2021] Disponible sur :

<https://ru.valdaiclub.com/a/chairman-speech/vtoraya-mirovaya-voyna-konchilas/>,

DE FREITAS Delphine, 2020, « Elizabeth II délivre un message d'espoir aux Britanniques », *Site de la chaîne LCI* [en ligne] [consulté le 18.02.2021] Disponible sur :

<https://www.lci.fr/people/elizabeth-ii-delivre-un-message-d-espoir-aux-britanniques-allocation-8-mai-2153285.html>

Калуцков В.Н., 2017, « На Украине и В Украине: взгляд культургеографа », *Вестник Московского университета*, №3, pp. 79-87

Kossov Valéry, 2018, « Les représentations de la Révolution de 1917 dans le discours officiel en Russie contemporaine : le rôle de la doxa dans les stratégies discursives », *Connexe*, Vol. 4, pp. 97-111

Laruelle Marlène, 2021, *Is Russia Fascist ? Unraveling Propaganda East and West*, Cornell University Press Ithaca and London, 145 p.

MOTYL Alexander, 2016, « Putin's Russia as a fascist political system », *Communist and Post-Communist Studies*, 49, pp. 25-36

NOWAKOWSKA Aleksandra, 2012, « Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 613-628, *Site SHS Web of Conferences* [en ligne] [consulté le 18.02.2021] Disponible sur : [https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000139.pdf](https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000139.pdf)

RADVANYI Jean, LARUELLE Marlène, 2016, *La Russie : entre peurs et défis*, Paris, Armand Colin, 236 p.

ROBES MEEKS Karen, 2014, « Hillary Clinton compares Vladimir Putin's actions in Ukraine to Adolf Hitler's in Nazi Germany », *Site de Media News Group, Press-Telegram*, [en ligne] [consulté le 18.02.2021] Disponible sur :

<https://www.presstelegram.com/2014/03/05/hillary-clinton-compares-vladimir-putins-actions-in-ukraine-to-adolf-hitlers-in-nazi-germany/>,

RUIZ TORRES Pedro, 2001, « Les usages politiques de l'histoire en Espagne. Formes, limites et contradictions » dans Hartog F., Revel J. (dir.), *Les Usages politiques de l'histoire*, Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 127-156

Рубцов А.В., 2018, « Превращения идеологии. Понятие идеологического в «предельном» расширении » (Les transformations de l'idéologie. La notion d'idéologie

dans l'extension ultime), *Вопросы философии*, № 7, Site de la revue *Voprosy Filosofii*, [en ligne] [consulté le 4.04.2021], Disponible sur :

[http://vphil.ru/index.php?option=com\\_content&task=view&id=2004&Itemid=52](http://vphil.ru/index.php?option=com_content&task=view&id=2004&Itemid=52)

САХАРОВ А.Н., БОХАНОВ А.Н., ШЕСТАКОВ В.А., 2017, *Новейшая история России*, (L'histoire contemporaine de la Russie) Москва, Проспект, 480 p.

SNYDER Timothy, 2019, *The Road to Unfreedom*, New York, Penguin Random House, 368 p.

« Телеканал "Дождь": блокада массовой информации », *РБК*, 4.02.2014, *Site du groupe de médias Rosbizneskonsalting*, [en ligne] [consulté le 15.03.2021] Disponible sur : <https://www.rbc.ru/society/04/02/2014/570416f89a794761c0ce6571>,

#### Documents officiels

La loi 128-FZ relative à protection de la mémoire de la II Guerre mondiale, 5.05.2014, *Site du Président de la Fédération de Russie*, [en ligne] [consulté le 4.04.2021] Disponible sur :

<http://kremlin.ru/acts/bank/38395>

La loi « Sur les amendements à la Constitution de la Fédération de Russie » (*Zakon O popravke k Konstitucii Rossijskoj Federacii*), 14.03.2020, *Site de la Douma d'État* [en ligne] [consulté le 4.04.2021] Disponible sur : <http://duma.gov.ru/news/48045/>

Le projet de loi sur la protection de la mémoire historique, 4.01.2021, *Site de la Douma d'État*, [en ligne] [consulté le 4.04.2021] Disponible sur : <http://duma.gov.ru/news/50499/>

“European Parliament resolution of 19 September 2019 on the importance of European remembrance for the future of Europe”, 2019, *Site du Parlement européen* [en ligne] [consulté le 15.03.2021] Disponible sur:

[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-0021\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-0021_EN.html)

“Sejm przeciw manipulacji i zakłamywaniu historii przez polityków Federacji Rosyjskiej. Uchwała Izby”, 9.01.2020, *Site du Parlement de la Pologne* [en ligne] [consulté le 15.03.2021] Disponible sur :

<http://www.sejm.gov.pl/Sejm9.nsf/komunikat.xsp?documentId=4E57AC62E94B6167C12584EA0055645C>, consulté le 18.02.2021

#### Références des exemples du corpus

Sergueï Lavrov, *Interview RBK*, 06.06.2019, *Site du groupe de médias Rosbizneskonsalting* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :

<https://www.rbc.ru/interview/politics/06/06/2019/5cf75a0f9a79471f6fd100ae>

Sergueï Lavrov, *Interview RBK*, 15.05.2020, *Site du groupe de médias Rosbizneskonsalting* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :

[https://www.mid.ru/ru/foreign\\_policy/news/-/asset\\_publisher/ckNonkJE02Bw/content/id/4129782](https://www.mid.ru/ru/foreign_policy/news/-/asset_publisher/ckNonkJE02Bw/content/id/4129782)

Sergueï Lavrov, *Interview à la chaîne RTVI*, 17.09.2020, *Site de la chaîne de télévision RTVI* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :  
[https://www.mid.ru/press\\_service/video/-/asset\\_publisher/i6t41cq3VWP6/content/id/4340741](https://www.mid.ru/press_service/video/-/asset_publisher/i6t41cq3VWP6/content/id/4340741)

Vladimir Poutine, *Interview à l'agence TASS*, 21.02.2020, *Site du Président de la Russie* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :  
<http://kremlin.ru/events/president/transcripts/interviews/62835>

Vladimir Poutine, *Interview à l'agence TASS*, 10.03.2020, *Site du Président de la Russie* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :  
<http://kremlin.ru/events/president/transcripts/interviews/62963>

Vladimir Poutine, *Discours à la 75<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU*, 22.09.2020, *Site du Président de la Russie* [en ligne] [consulté le 29.03.2021] Disponible sur :  
<http://kremlin.ru/events/president/transcripts/speeches/64074>

#### Notice biographique

Valéry Kossov est maître de conférences habilité à diriger des recherches en langue et civilisation russes à L'Université Grenoble Alpes. Il est Directeur du Centre d'études slaves contemporaines au sein de l'Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie (ILCEA4). Ses travaux récents sont consacrés à l'analyse du discours politique et des stratégies de communication du pouvoir russe contemporain. Notamment, il s'agit de l'ouvrage préparé dans le cadre de HDR intitulé *Le discours politique russe contemporain : les voix du pouvoir* en cours de publication. Actuellement, l'auteur coordonne le groupe de travail chargé du projet « Légitimer en discours », inscrit dans l'axe de recherche de l'ILCEA4 « Politique, Discours, Innovation ». L'objectif de ce projet interdisciplinaire consiste à étudier les outils linguistiques, discursifs et communicationnels que les autorités politiques de plusieurs pays, la Russie, les pays de l'Union européenne et du monde arabe, les États-Unis, déploient afin de légitimer leur statut et leur positionnement dans un environnement géopolitique contemporain.